

Conditions Générales de Vente

ARTICLE PREMIER – Présentation

Arénas Project est une SARL enregistrée immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Marseille sous le N°500063185 Représentée par M. Christian Pierre Maumont fondateur et gérant.

Son siège social est établi : Valmante D5 151 Tr de la Gouffonne, 13009 - Marseille - France

N° de TVA intracommunautaire : FR805 000 631 85

Ci-après le « vendeur » ou la société »

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société,

Ci-après, « l'acheteur », ou « le client »

D'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

Arénas Project développe, propose et dispense des informations ("ebooks" notamment), des formations ouvertes et à distance en mode e-learning ainsi que des formations mixtes associant à la fois le présentiel et le e-learning. Dans ce cadre, la société utilise diverses plateformes telles que Active Trail, LearnyBox, Kooneo, liste non limitative, de création, hébergement et vente d'info produits.

ARTICLE 2 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société Arénas Project SARL auprès de Clients professionnels ou particuliers désirant utiliser les informations et formations en ligne d'Arénas Project accessibles notamment par les adresses : <https://arenas-project.learnbox.com>, <https://app.activetrail.com>, et leurs domaines et sous domaines associés.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur ce site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les modifications de ces CGV sont opposables aux Utilisateurs du site à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans réserve des présentes CGV. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'Arénas Project, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre d'information ou formation à ses besoins.

Le Client déclare être capable de contracter en vertu de la loi française et déclare, le cas échéant, valablement représenter la personne pour laquelle il s'engage.

Le Client professionnel se porte fort du respect des présentes CGV pour l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par Arénas Project SARL constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

ARTICLE 3 – Garanties et responsabilités

En cas de maintenance ou d'incident technique de la plateforme support de l'info produit empêchant momentanément le téléchargement des fichiers d'information ou formation payés par le client, ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à Arénas Project. Après réclamation auprès d'Arénas Project et un délai de 48h suivant confirmation du paiement à la société Arénas Project, sans obtenir de celle-ci les fichiers payés, le client pourra exiger le remboursement intégral de son achat.

Les photographies et illustrations accompagnant les produits sur le site Internet n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient donc engager la responsabilité d'Arénas Project.

Par les sites Internet des plateformes de présentation (<https://app.activetrail.com>, <https://arenas-project.learnbox.com> ou autres) et leurs sous-domaines, vous pourrez accéder à d'autres sites (partenaires ou autres), conçus et gérés sous la responsabilité de tiers. Aucun contrôle sur les contenus de ces sites n'est exercé de la part d'Arénas Project et nous déclinons toute responsabilité s'agissant de leur contenu et de l'utilisation faite par tout tiers des informations y figurant.

Nous rappelons que la sécurité et l'intégrité des communications sur Internet ne peuvent être garanties. Arénas Project décline toute responsabilité concernant les conséquences liées aux défaillances techniques du site ou en relation avec le site, notamment en ce qui concerne toute difficulté d'accès.

La société Arénas Project ne sera tenue à aucun dommage et intérêt de ce fait, l'absence de possibilité d'accès devant être réparée dans les meilleurs délais par la société d'hébergement du site.

ARTICLE 4 – Dispositions applicables aux Clients

4.1 Prix

Les produits et options sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site, lors de l'enregistrement de la commande par Arénas Project. Les prix sont exprimés en euros, hors taxes et majorés de la TVA au taux en vigueur.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tels qu'indiqués sur les sites: <https://arenas-project.learnbox.com> ou autres et leurs sous-domaines. Toute augmentation de tarif sera mise en ligne préalablement à leur application.

Ces tarifs pourront être révisés lors d'offres promotionnelles ou d'opérations ponctuelles.

4.2 Commandes – Factures

Il appartient au Client de sélectionner sur le site les produits qu'il désire commander;

Au moment de la validation, le Client aura, soit la possibilité de modifier ses choix, soit de valider sa commande en double cliquant sur le bouton "Commander" (ou "cliquez pour acheter", ou tout autre expression correspondant à une décision d'achat) (ci-après "l'acceptation").

L'acceptation emporte acceptation totale et inconditionnelle par le Client des présentes conditions de vente sous réserve de dispositions légales et dérogatoires établies préalablement par écrit entre Arénas Project et le Client.

Sauf preuve du contraire, les données fournies par le Client et enregistrées par la société Arénas Project constituent la preuve des éléments du contrat et des modalités qui régissent les rapports entre la société Arénas Project et le Client.

Après acceptation et validation par la société Arénas Project du paiement de la commande (à savoir, soit la validation directe par le numéro de e-transaction dans le cas de règlement par carte bancaire ou par une société de service de paiement, type Paypal, Payplug, ou autres, soit après réception et encaissement du chèque), le Client recevra, au plus tard sous 48 heures, à l'adresse électronique qu'il a indiquée, soit les fichiers correspondant à sa commande (ebook, formation), soit un courrier électronique confirmant la réception de sa commande pour le service choisi, et disposera alors si besoin d'un login et d'un mot de passe lui permettant, à tout moment, d'utiliser la formule achetée pendant la durée de son abonnement.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par Arénas Project par l'envoi d'un mail et après encaissement par celui-ci, soit de l'intégralité du prix soit d'un paiement partiel en cas d'abonnement mensuel (Carte de crédit).

Une facture est établie automatiquement par Arénas Project lors de la mise à disposition des produits ou services commandés par le client.

4.3 Règlement

Le prix total ou partiel si abonnement mensuel, d'acquisition du produit ou service commandé est exigé lors de la passation de la commande par le Client.

Arénas Project ne sera pas tenu de livrer le produit ou de donner des codes d'accès, si le Client ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées. Les paiements par carte bancaire sont débités au moment de la commande.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci est remis à l'encaissement dès sa réception. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues à la société Arénas Project.

Les produits ou accès seront alors délivrés après encaissement du paiement et envoyés au Client par courrier électronique.

En cas de problème de paiement sur un paiement échelonné, le Client ne sera livré (ou n'aura accès) qu'après que le problème ou incident de paiement soit résolu, selon avis adressé au Client du problème et du délai de régularisation de l'incident, le paiement de l'intégralité des produits ou services commandés devant être acquitté pour une livraison ou accès intégral.

En outre, Arénas Project se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler les accès du Client à la plateforme de formation.

4.4 Rétractation

Conformément aux articles L. 121-20 et L. 121-20-1 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le délai mentionné ci-dessus court à compter de l'acceptation de l'offre, soit la date de la commande, pour les prestations de services.

Le Client pourra demander le remboursement par lettre recommandée avec accusé de réception uniquement, à l'adresse suivante :

Arénas Project - Valmante D5, 151 Tr de la Gouffonne, 13009 - Marseille

Les demandes de remboursements reçues par mail ne seront pas traitées.

En cas d'exercice du droit de rétractation, Arénas Project procédera au remboursement des sommes versées par le Client, sans frais, dans un délai de 30 jours maximum.

Ce remboursement s'effectuera par tout moyen de paiement. Toutefois, conformément à l'article L. 121-20-2 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé par le Client si celui-ci a commencé à exécuter la prestation de service objet du contrat.

4.5 Garantie « Satisfait ou Remboursé »

* Une garantie de remboursement de 30 jours (à compter de **la date de facturation**) pourra être offerte sur les modules des produits constitués d'une série de modules vendus par intervalles d'un mois au moins.

La garantie de remboursement n'est valable qu'une seule fois. Les commandes successives effectuées par un même client ne pourront pas être remboursées au-delà de la 1ère commande.

La garantie initiale de 30 jours pourra être étendue à une durée plus longue lors d'opérations spéciales.

ARTICLE 5 – Limitation de responsabilité d'Arénas Project

La responsabilité d'Arénas Project ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique de matériel, tout mauvais usage des logiciel par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à Arénas Project. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité d'Arénas Project est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité d'Arénas Project est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité d'Arénas Project ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

ARTICLE 6 – Force majeure

Arénas Project ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Arénas Project, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'Arénas Project.

ARTICLE 7 - Informatiques et Libertés

Arénas Project informe Le Client que:

- Des données à caractère personnelles le concernant sont collectées et traitées aux fins d'amélioration des offres d'Arénas Project
- Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, Le client dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à Arénas Project

ARTICLE 8 - Propriété intellectuelle

Le contenu des ebooks et formations est la propriété d'Arénas Project et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Arénas Project est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des produits et services qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale,...) utilisés par Arénas Project pour assurer les formations et créer ses ebooks demeurent la propriété exclusive d'Arénas Project.

A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès d'Arénas Project.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L.122-4 et L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus des services, formations, et ebooks sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisé. En tout état de cause, Arénas

Project demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de ses prestations chez le Client.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sous peine de poursuites.

ARTICLE 9 – Communication

Le Client accepte d'être cité par Arénas Project comme Client de ses offres de services, aux frais d'Arénas Project. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 11, Arénas Project peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

ARTICLE 10 - Droit applicable – Langue

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – Litiges

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. En cas de litige survenant entre le Client et Arénas Project, le Tribunal de Commerce du siège d'Arénas Project sera compétent.